

Voici, de la part de la

Liste Strasbourg, ville verte, ouverte et solidaire

Conduite par Alain JUND et Marie-Dominique DREYSSÉ

En réponse à votre Charte LGBT,

Amicalement,
Marie-Dominique DREYSSÉ

Les Verts sont depuis toujours contre toutes les discriminations et pour l'égalité des droits. Les discriminations à l'égard des LGBT sont à combattre, comme les autres.

La visibilité est le premier pas vers la reconnaissance des droits.

Dans ce sens, il est important de pouvoir créer des lieux LGBT. Ils permettent l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil, notamment juridique, et l'orientation pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent mieux vivre leur vie, ou simplement faire avancer la société dans ce domaine.

Les questions de santé, de prévention du suicide chez les jeunes et de prise en charge de ceux qui subissent la LGTBphobie nécessitent des moyens. Une cellule juridique et psychologique d'aide peut apporter un soutien dans le cadre d'agression suivie ou non d'une démarche judiciaire. Des campagnes de prévention sur les IST et le sida sont souhaitables.

Les actions d'éducation et de sensibilisation par les associations LGBT doivent être soutenues : auprès des institutions publiques, des écoles, mais aussi des jeunes et des personnes âgées. Elles doivent se faire dans tous les territoires de la ville, car il paraît essentiel de faire avancer le débat dans les quartiers, jusque dans les zones d'éducation prioritaire, afin que chacun puisse se sentir investi par cette question.

Une sensibilisation des agents des collectivités territoriales et de la police municipale peut être entreprise, par le biais d'une formation, qui leur permettrait de comprendre les racines de ce phénomène, de mieux appréhender les situations et ainsi de mieux qualifier les discriminations ou agressions. Un carnet de bonnes pratiques serait le socle commun. Un tel projet demandera beaucoup d'attention pour en assurer la concrétisation et la réussite.

Les LGBT ont droit au dialogue public au même titre que toute autre association présentant un caractère militant. Ils doivent être soutenus dans leur démarche de lisibilité et visibilité.

Une municipalité verte se doit d'apporter son soutien à une telle démarche,

Avec ces objectifs, nous nous engageons à faciliter le travail des associations par les moyens qui leur semblent nécessaires et que nous aurons à notre disposition.

Pour favoriser la lutte contre les exclusions et la discrimination, pour la reconnaissance des droits,

- un projet de centre LGBT peut être soutenu, sans aucun communautarisme,
- la journée mondiale de lutte contre l'homophobie de l'Union européenne doit être reconnue aussi à Strasbourg, comme les Verts l'ont déjà fait
- les commémorations de la déportation des LGBT doivent être officielles,
- les oeuvres littéraires LGBT ne doivent pas connaître de rejet dans les bibliothèques municipales
- les actions associatives seront soumises aux mêmes critères de subventions que toute autre association.

Pour mémoire,`

- le 1 mars mars 2007, les Verts ont salué l'adoption par le parlement espagnol, d'une loi permettant aux personnes transgenres de changer d'état civil, possibilité réservé jusque là aux personnes transsexuelles.
- Noël Mamère brave la loi en mariant deux personnes homosexuelles, afin d'attirer le regard sur l'égalité de chacun devant la loi
- Les Verts affirment leur position pour l'adoption de couple du même sexe et soutiennent la reconnaissance parentale de deux personnes du même sexe.

